



N° DGDA/DG/DAJC/AC/ICD/CKS/DG/027 /2024

Le Directeur Général

COMMUNIQUE

DANS LE CADRE DE LA DIGITALISATION DE LA GESTION DES COMMISSIONNAIRES EN DOUANE ET AFIN D'OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DEMATERIALISE DE PARTENARIAT AVEC LES COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET ACCISES (D.G.D.A.) VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR TRANSMETTRE LES ADRESSES E - MAILS OFFICIELLES DE VOS SERVICES QUI SERVIRONT DESORMAIS D'INTERFACE UNIQUE ET DIRECT AVEC L'ADMINISTRATION AU COURRIER ELECTRONIQUE SUIVANT : nge.nduaya@douane.gouv.cd .

TOUTEFOIS, AFIN D'ASSURER LE SUIVI DE CETTE TRANSMISSION, VOUS PRENDREZ SOIN DE METTRE EN COPIE, LES PERSONNES CI - APRES : juliette.ciyole@douane.gouv.cd ET kakisingi.kyaleman@douane.gouv.cd .

IL VA SANS DIRE QUE LE CARACTERE INCONTOURNABLE A CE JOUR DE L'INFORMATIQUE EN MILIEU DU TRAVAIL REND URGENT ET NECESSAIRE LA TRANSMISSION DE CES ADRESSES PAR VOS SOINS DONT LES ECHANGES DIRECTS POURRONT FLUIDIFIER ET RAPPROCHER DAVANTAGE L'ADMINISTRATION DOUANIERE DES SOCIETES EXERCANT LA PROFESSION DE COMMISSIONNAIRE EN DOUANE.

TENANT COMPTE DE CET IMPERATIF DE NUMERISATION, UN DELAI DE 03 MOIS, A DATER DU PRESENT COMMUNIQUE, VOUS EST ACCORDE POUR CE FAIRE.

PAR CONSEQUENT, LES DIRECTEURS CENTRAUX ET PROVINCIAUX SONT CHARGES D'EN FAIRE LARGE DIFFUSION.

FAIT A KINSHASA, LE 18 JUN 2024

LE DIRECTEUR GENERAL

BERNARD KABESE MUSANGU

Tous mobilisés pour une douane d'action et d'excellence